

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

COTRET TP

2 BIS RUE ANDRE BARONNET

51490 Saint-Martin-l'Heureux

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/09/2025	F01250900116	410316	F01250900116	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	DEPART					
PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	5	M3	109.00	545.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	5	UN	1.50	7.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	5	UN	2.50	12.50	20 %
552	REP	5	UN	1.68	8.40	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/11/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 573.40 €

Total TVA : 114.68 €

Total TTC : 688.08 €

RESTE A PAYER : 688.08 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250900116	F01250900116	30/09/2025	410316	COTRET TP

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : DEPART DEPART						
03/09/2025	008806900	410316	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	5	M3
03/09/2025	008806900	410316	552	REP	5	UN